

# DES VOLCANS ET DES *hommes*



Parc  
naturel  
régional  
des Volcans  
d'Auvergne

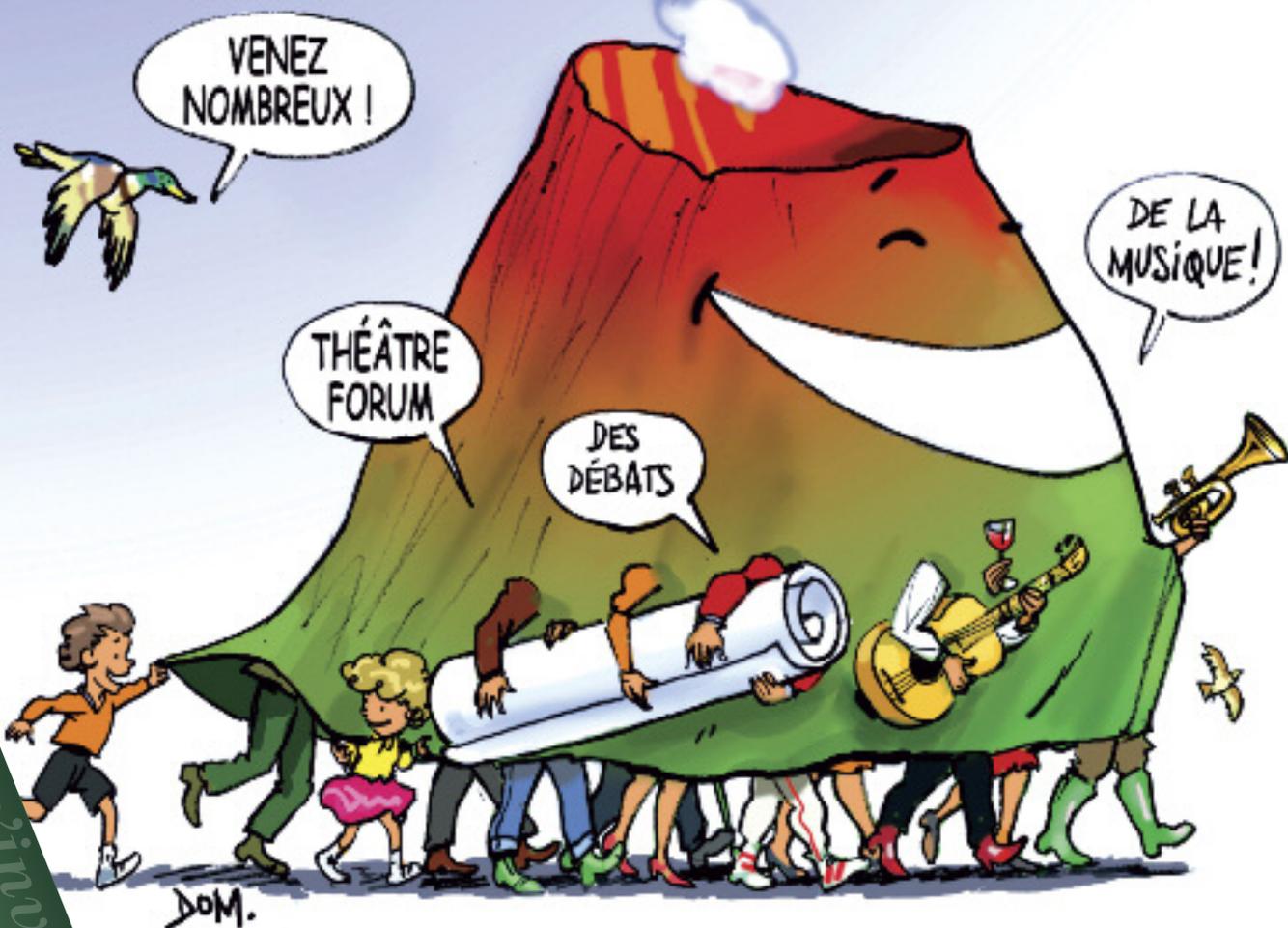
LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

Participez  
à l'élaboration  
de la charte du Parc  
2011-2022  
et prenez  
la parole !

révision de la charte

*"Faites bouger les Volcans !"*  
les rencontres du Parc

Lire page 5



Une autre vie s'invente ici

Dossier  
Demain  
notre Parc  
demain  
VOTRE Parc

page **2**

Actu  
Fête  
de la Nature  
Fête des  
Tourbières...

page **6**

Tout près d'ici  
Le pays  
de Murat

page **8**

Le coin  
des enfants  
L'écohabitat

page **10**

Rencontre  
avec...  
des  
hébergeurs  
touristiques

page **12**

**N**ous sommes entrés dans une phase cruciale de la vie d'un Parc naturel régional, puisqu'il faut maintenant rédiger la future charte du Parc des Volcans d'Auvergne dans les mois qui viennent. En ce printemps, les grandes orientations qui marqueront le Parc de demain commencent à fleurir. Elles sont le fruit des réflexions et des propositions qui ont été formulées, en nombre, lors des rencontres organisées en février et en mars sur l'ensemble du territoire, avec nos partenaires élus et acteurs de terrain. Il s'agit maintenant d'aller à la rencontre des habitants, à votre rencontre. Puisque c'est avec vous, à partir de vos attentes et de vos propositions, que nous comptons élaborer plus avant cette charte qui nous engagera collectivement pour 12 ans à partir de 2011. Je vous invite à venir nombreux aux rencontres organisées près de chez vous très prochainement (cf. page 5). Et j'encourage ceux qui souhaiteraient aller plus loin dans leur participation à s'inscrire au Conseil d'initiatives du territoire (cf. page 4). Alors tous ensemble, "faisons bouger les Volcans !"

Roger Gardes  
Président du Parc



# dossier

# Demain demain VOTE

**Dans le cadre de la révision de la charte du Parc des Volcans d'Auvergne, plus de 500 maires, conseillers municipaux et communautaires, associations, chefs d'entreprise, agriculteurs, etc., se sont exprimés lors des 6 réunions territoriales de février et mars. A partir des difficultés et des atouts propres à chacune des 5 régions naturelles du territoire, il s'agissait d'imaginer collectivement le projet de territoire de demain. Riches d'enseignements, les nombreux échanges ont ainsi permis de formuler et de recueillir un ensemble de propositions dont une restitution synthétique vous est présentée dans ce dossier.**

## Un territoire attractif

La nécessité de développer l'attractivité du territoire est ressortie dans l'ensemble des réunions pour encourager une plus forte consommation des produits locaux, attirer de nouvelles populations dans le Cézallier, l'Artense ou encore les Monts du Cantal. Sur ce sujet, plusieurs pistes de réflexion ont été évoquées :

- favoriser la création d'emplois et leur pérennité, en améliorant la desserte de l'internet haut débit et en étant en mesure de proposer des logements adaptés et attractifs
- maintenir, renforcer et faciliter l'accès aux services publics essentiels
- faciliter la circulation sur le territoire
- valoriser les spécificités patrimoniales du Parc, la qualité de vie
- attirer les jeunes ménages, les jeunes diplômés, les couples de retraités
- développer la culture de l'accueil pour favoriser l'installation de nouveaux habitants en développant des lieux de rencontres, en dynamisant la vie associative
- promouvoir de façon transversale les spécificités du patrimoine naturel, paysager et culturel du Parc (dont les produits et savoir-faire locaux), ainsi que la qualité de vie sur le territoire...

## Une agriculture et des produits locaux de qualité

Plusieurs propositions allaient dans le sens de la valorisation de l'agriculture et des produits locaux :

- en encourageant leur spécialisation dans des productions naturelles, identitaires et de qualité : développer de nouveaux produits, former à l'agriculture biologique et à une meilleure gestion des effluents agricoles, qualifier et promouvoir les produits (marque Parc, AOC...)
- en soutenant la création de filières pour ainsi commercialiser les produits fermiers sur place et les autres produits locaux dans les



[www.desvolcansetdeshommes.com](http://www.desvolcansetdeshommes.com)

C'est l'adresse du site internet dédié à la révision de la charte du Parc des Volcans d'Auvergne. Retrouvez toute l'information sur le Parc, son fonctionnement, sa charte et en quoi consiste sa révision, ainsi que de nombreux documents à télécharger (dont les comptes-rendus des réunions territoriales) pour en savoir plus.

# notre Parc, RE Parc



**A Orcines (Monts Dômes),  
le 12 mars**

“Les séquelles des tempêtes de 1982 et de 1999 sont toujours visibles : il y a des forêts saccagées et non utilisées. Il faudrait pouvoir encourager le chauffage collectif en valorisant le bois abîmé.”

**A Champs-sur-Tarentaine  
(Artense), le 5 mars**

“Avec les structures collectives d'éleveurs locaux, on travaille sur une meilleure valorisation économique qui consiste à se rapprocher des conditions de la production bio et des marques qui bénéficient de l'image du Parc : filières courtes, démarches qualité, installations bio.”

**Salers (Monts du Cantal Ouest),  
le 24 février**

“Il faut s'engager dans l'aménagement d'éco-lotissements dans des petites communes dont la population diminue, en les présentant comme des sites pilotes et en organisant des forums d'échanges avec les organismes qui y contribuent et les particuliers concernés.”

**Le Mont-Dore (Monts Dore),  
le 10 mars**

“On a décidé une ouverture à l'année pour satisfaire la clientèle, car il y a des vacanciers tout le temps. Or, il y a des commerces et autres prestataires qui restent fermés une bonne partie de l'année. Il faudrait motiver ces prestataires et les conseiller sur l'annualisation des salariés, par exemple.”



**A Marcenat (Cézallier), le 26 février**

“L'attractivité de notre territoire repose aussi sur sa richesse patrimoniale. L'herbe, les produits agricoles etc. sont la base de notre identité qu'il convient de valoriser.”

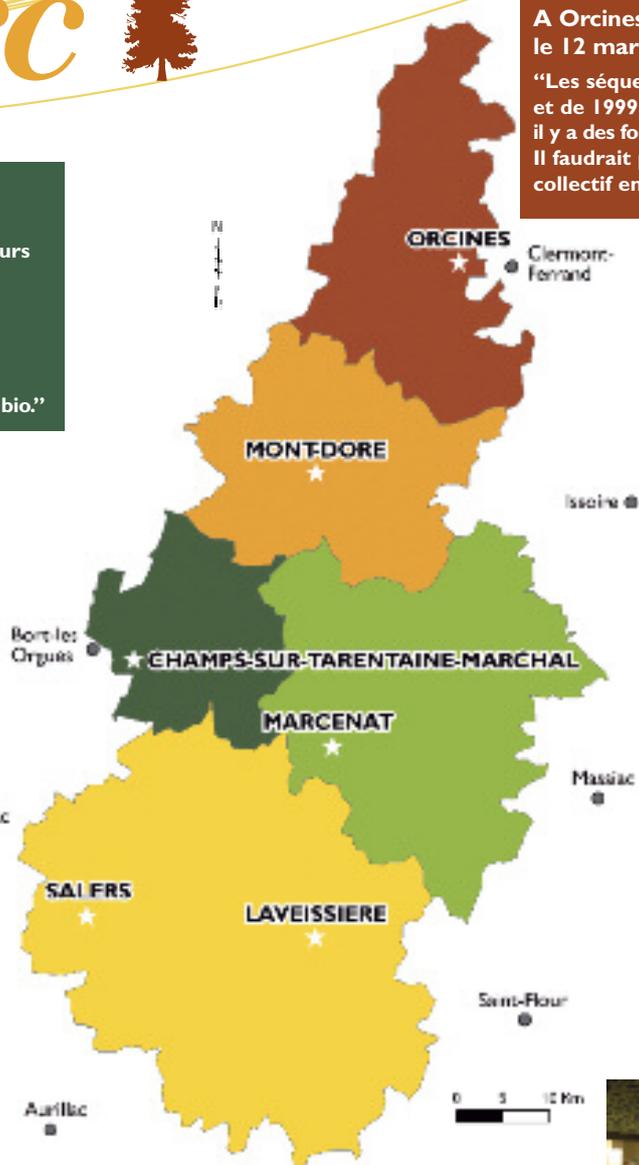


**Laveissière (Monts du Cantal Est), le 3 mars**

“Cette planification de l'urbanisme est utile car c'est avant tout un moment privilégié d'échange et de débat. Le Parc peut être partenaire de l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme dans le cadre d'une démarche participative.”

## Cinq régions naturelles

- Chaîne des Puys
- Arverne
- Cézallier
- Monts Dore
- Monts du Cantal



commerces et les restaurants du territoire et des agglomérations proches

- en favorisant l'installation de jeunes agriculteurs (par l'accès au foncier) et en confortant les activités existantes (soutenir la main d'œuvre locale, inciter à la mutualisation des emplois et des équipements)...

## Valoriser la forêt

Sur le territoire du Parc, la forêt constitue un réel potentiel d'activités qu'il est nécessaire de valoriser :

- pour fournir de l'énergie, en favorisant l'implantation d'usines de transformation pour l'approvisionnement des réseaux de chaleur bois

- pour approvisionner le secteur de la construction

- pour développer une offre de découverte touristique des forêts

- en optant pour une gestion adaptée au contexte local avec plus de sensibilisation et de formation (sur les essences à planter, le matériel à mutualiser)...

## Pour un tourisme authentique et novateur

Les avis recueillis lors des réunions territoriales convergent vers l'idée selon laquelle l'offre touristique doit s'articuler autour du patrimoine et de l'identité du Parc des

Volcans d'Auvergne. Pour cela, il conviendrait :

- d'axer les offres de visite et leur promotion sur une découverte touristique "verte" et authentique (la nature, le patrimoine bâti et culturel, les spécificités volcaniques), tout en préservant les sites fréquentés

- de développer la culture de l'accueil touristique en encourageant les acteurs locaux à proposer des offres nouvelles, en formant les prestataires touristiques à la gestion environnementale de leurs établissements

- d'améliorer les conditions d'accueil sur le territoire, en arrangeant les abords de fermes,





en facilitant l'accès aux produits à la vente à la ferme (signalétique)

■ d'aider les porteurs de projets en incitant l'installation de repreneurs d'hôtels, en encourageant la création de gîtes et de chambres d'hôtes...

### Préserver les ressources naturelles

La question de la maîtrise des consommations et de leurs impacts sur les ressources naturelles a suscité un certain nombre de réactions. Parmi elles :

■ la nécessité de considérer l'eau comme une ressource majeure à préserver, en remettant aux normes des stations d'épuration et en favorisant le croisement des programmes de gestion de l'eau

■ encourager la recherche de solutions innovantes pour réduire la consommation énergétique au niveau individuel et collectif (diagnostics, écohabitat, covoiturage, liaisons ferroviaires et des bus...)

■ étudier le potentiel énergétique du territoire : méthanisation, géothermie, bois énergie, photovoltaïque, éolien...

### Concilier aménagement du territoire et gestion du patrimoine

L'aménagement du territoire est un enjeu primordial dans un Parc tel que celui des Volcans d'Auvergne et suppose de développer une démarche d'excellence qui passe par :

■ l'élaboration de documents d'urbanisme, en concertation avec les habitants, pour inciter à une moindre consommation des espaces naturels et agricoles, tout en visant une réflexion transversale des difficultés du territoire

■ l'incitation à la rénovation écologique du bâti ancien et la promotion de la construction de logement semi collectif

■ la préservation de l'authenticité des bourgs et de l'architecture locale (favoriser l'utilisation des matériaux locaux, rechercher de nouvelles formes de constructions contemporaines)...

## Le Conseil d'initiatives du territoire

**V**ous connaissez ou aimeriez mieux connaître le territoire du Parc des Volcans d'Auvergne, les richesses de son patrimoine naturel, paysager et culturel, et ses fragilités ?

Vous pensez que le Parc des Volcans d'Auvergne peut répondre concrètement à ces enjeux ?

Alors, que vous soyez élu local, agriculteur, artisan, enseignant, chef d'entreprise, membre d'une association, ou citoyen-habitant, **venez rejoindre le Conseil d'initiatives du territoire (CIT)** que crée actuellement le Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne.

### Le CIT, pourquoi pas vous ?

Cette instance de réflexion et de consultation se réunira régulièrement pour informer, échanger et favoriser l'expression de ses membres.

Des rencontres avec les élus et les techniciens du Parc permettront de mieux connaître la structure et le territoire, de donner un avis et d'être force de proposition concernant :

- ses actions
- des projets ou des initiatives à proposer aux collectivités, associations... de votre secteur
- les problématiques et enjeux du territoire, à l'occasion de conférences, de débats, de visites de sites, d'équipements et éventuellement d'autres Parcs naturels régionaux...

Institué comme une commission consultative du Syndicat mixte du Parc, le CIT aura comme premier objectif de contribuer concrètement en 2009 :

- à la préparation de la charte 2011-2022 qui fixe les grandes orientations du projet de territoire du Parc, ainsi que les engagements des collectivités, de l'Etat et du Syndicat mixte du Parc
- à l'examen des actions qui peuvent en découler très rapidement.



Une dizaine de personnes se sont d'ores et déjà manifestées pour devenir membres du Conseil d'initiatives du territoire.

**Isabelle Faux** fait partie de ces premiers volontaires. Elle a bien voulu s'exprimer sur son engagement :



#### Quelles sont les motivations qui vous ont poussée à vouloir intégrer le CIT ?

*L'écoute directe de la population est pour moi indispensable dans la construction d'un projet de territoire tel que celui du Parc des Volcans d'Auvergne. Quand l'opportunité de s'exprimer s'offre à tous, comme ici dans le cadre du CIT, il faut savoir la saisir.*

#### Qu'attendez-vous de cette instance ?

*De l'échange et de la réflexion bien entendu, mais aussi une véritable implication dans l'action locale. Le CIT devrait être également un moyen de créer des collaborations directes entre certains acteurs du territoire qui se rencontreront et apprendront à mieux se connaître à travers ce conseil.*

**Je m'inscris au Conseil d'initiatives du territoire du Parc**

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Email \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

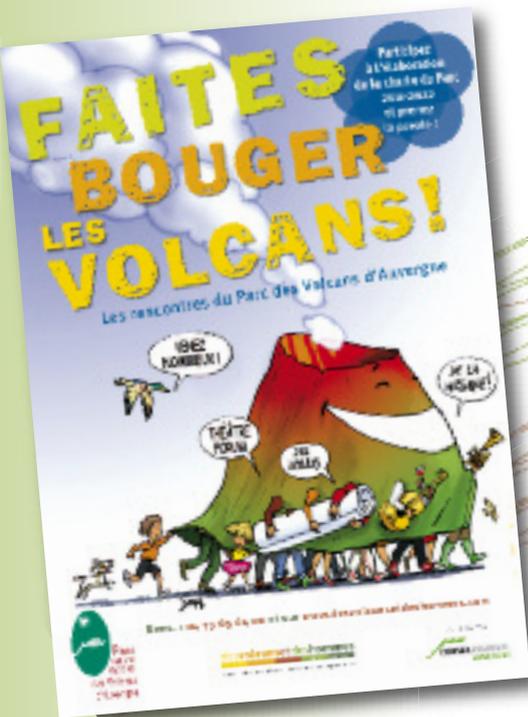
Autre(s) activité(s) \_\_\_\_\_

Attentes particulières \_\_\_\_\_

à retourner  
à l'adresse suivante :  
Parc naturel régional  
des Volcans d'Auvergne  
Maison du Parc, Montlosier  
63970 Aydat

ou à télécharger  
sur [www.desvolcansetdeshommes.com](http://www.desvolcansetdeshommes.com)  
et à retourner à l'adresse mail :  
[charte@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:charte@parcnaturel-volcansauvergne.com)

# “Faites bouger les Volcans !” les rencontres du Parc



**Moments privilégiés d'échanges et de convivialité, six rencontres publiques intitulées “Faites bouger les Volcans !” sont organisées à votre attention par le Syndicat mixte du Parc dans le cadre de la révision de la charte. Il s'agit de recueillir, dans les mois qui viennent, les avis et les propositions de tous, sur l'ensemble du territoire. Le format de ces rencontres favorisera ainsi la participation de tous pour imaginer collectivement les démarches nécessaires à l'amélioration de notre qualité et cadre de vie et de nos activités, dans le respect du patrimoine et de l'environnement du Parc. Ces rencontres viendront ainsi nourrir la réflexion et contribuer à l'élaboration de la charte 2011-2022 du Parc.**

## Au programme :

- ◆ la Compagnie *Ficelle* animera un théâtre-forum et des échanges pendant lesquels la contribution de tous est concrètement attendue...
  - ◆ un buffet pour prolonger les discussions autour d'un verre
  - ◆ une animation musicale traditionnelle pour finir ces rencontres sur une note dansante et festive.
- Alors prenez la parole lors d'une ou plusieurs de ces rencontres qui sont programmées en soirée (à partir de 19h30), tout près de chez vous !
- La Tour d'Auvergne (Artense) : samedi 16 mai, à la salle des fêtes
  - Orcines (Monts Dômes) : vendredi 29 mai, à la salle du foyer rural
  - Marcenat (Cézallier) : samedi 13 juin, à la salle des fêtes
  - Vic-sur-Cère (Monts du Cantal Est) : vendredi 19 juin, à la salle polyvalente
  - La Bourboule (Monts Dore) : samedi 27 juin, à la salle des fêtes du casino
  - Trizac (Monts du Cantal Ouest) : vendredi 3 juillet, à la salle polyvalente

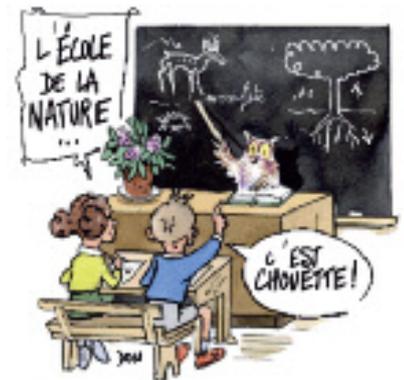
Renseignements au 04 73 65 64 00  
et sur [www.desvolansetdeshommes.com](http://www.desvolansetdeshommes.com)

## La CHARTE des enfants

**P**arallèlement à la révision de la charte du Parc des Volcans d'Auvergne, une démarche similaire est proposée aux enfants. 17 classes d'écoles primaires\* sont ainsi investies dans le projet d'éducation au développement durable intitulé “des enfants des volcans”. Tout a commencé au cours de l'hiver par une journée de découverte de l'environnement local, animée par une structure d'éducation à l'environnement partenaire du Parc. Les élèves et leurs enseignants étudient actuellement, à partir d'observations concrètes, un sujet choisi tel que les animaux, la rivière...

A partir de ces études, des propositions d'actions seront formulées puis transmises au comité des enfants et aux élus du Parc, au cours de la **journée de valorisation des travaux des classes qui se déroulera le 28 mai à Condat**. L'objectif étant de compiler cet été l'ensemble de ces éléments dans une charte des enfants.

\* Anzat-le-Luguet, Ardes-sur-Couze, Besse, La Bourboule, La Font-de-l'Arbre, Saint-Pierre-Colamine, Le Valbelex, Saint-Saturnin, Cézens, Chalinargues, Dienne, Murat, Paulhac, Saint-Bonnet-de-Condat, Trizac



## Calendrier de la révision de la Charte

PRINTEMPS  
AUTOMNE 2008

Recueil des avis  
→ **diagnostic**  
du territoire  
et **bilan évaluatif**  
de la mise en œuvre  
de la précédente  
charte

HIVER 2008  
ÉTÉ 2009

Recueil des propositions  
de **mesures** à envisager  
pour l'avenir  
du territoire  
→ élaboration de  
l'**avant projet de**  
**charte 2011-2022**

AUTOMNE  
HIVER 2009

Recueil des avis  
→ **ajustements**  
du projet de  
charte 2011-2022

PRINTEMPS 2010  
2010

Soumission  
du projet de charte  
2011- 2022 à  
**enquête publique**

**Adoption de la charte**  
**2011-2022** par les  
Communes du territoire,  
leurs groupements  
et Pays concernés, les  
Départements du Cantal  
et du Puy-de-Dôme,  
la Région Auvergne  
et l'État



Lecture du paysage des Tourbières par les collégiens de La Tour d'Auvergne

## LA FÊTE DES TOURBIÈRES EN CÉZALLIER

Les 12 et 13 juin, la fête des tourbières vient clôturer à Marcenat, dans le Cézallier, le programme pédagogique lancé il y a deux ans sur ce thème. La journée du vendredi sera ainsi consacrée aux enfants qui ont participé à l'opération, avec au programme : des animations, des sorties découvertes...

**Samedi 13 juin**, une manifestation de découverte et de partage, ouverte à tous, est organisée. Au programme :

- à 14 h : vernissage de l'exposition et des ateliers, présentation des travaux des enfants
- à 15 h : visite guidée d'une tourbière
- à 17 h : conférence sur le thème "Tourbière et société" suivie d'une table ronde sur les perspectives pour la future charte 2011-2022 du Parc
- à 18 h : apéritif convivial

Dans ce cadre, un appel à témoignage sur l'exploitation, l'histoire et les légendes relatives aux tourbières du Cézallier est lancé. Les éléments (photos, textes, outils anciens...) apportés seront exposés au cours de ces deux journées, permettant ainsi à tous de proposer son regard sur les tourbières.

Renseignements au 04 73 65 64 00



## UN ÉCOHABITAT AU CŒUR DES VOLCANS D'Auvergne

C'est le titre de la brochure éditée à 5 000 exemplaires par le Parc des Volcans d'Auvergne et diffusée près de chez vous depuis le début de l'année. Cette brochure d'information et de conseils pratiques détaillée, sur l'écohabitat à destination des habitants du Parc, est gratuite et disponible sur simple demande. Les solutions présentées, respectueuses de l'environnement, tiennent compte des spécificités du territoire et sont illustrées par des exemples locaux.

C'est avec le concours des organismes conseils (ADEME, ADUHME, EIE, CAUE, SDAP) du Cantal et du Puy-de-Dôme, et le soutien financier de la Région Auvergne que cette brochure a pu voir le jour.

Complète et précise, elle est organisée par chapitres et permet ainsi une lecture thématique selon les étapes d'un projet de construction ou de rénovation de son habitat, et selon ses préoccupations : implantation et orientation, conception bioclimatique, récupération des eaux, choix des matériaux et des énergies renouvelables, aides techniques et financières etc. Des conférences sur le thème de l'écohabitat seront prochainement proposées sur l'ensemble du territoire.

Brochure sur demande : Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne  
Château de Montlosier - 63970 Aydat - Tél. 04 73 65 64 00 - Mail : [parc.volcans@wanadoo.fr](mailto:parc.volcans@wanadoo.fr)  
Et téléchargeable sur le site : [www.parc-volcans-auvergne.com](http://www.parc-volcans-auvergne.com) (rubrique Puy de Science)

### "Paille, bois ou béton : quelle maison pour demain ?"

Les Explosives du Parc proposent, du 3 mai au 26 juillet, plusieurs rendez-vous pour comprendre ce que sont l'éco-construction, le développement durable, les matériaux sains, les énergies, etc. Des expositions, des visites, des conférences, des rencontres avec des architectes ou des professionnels de la construction et des énergies, des ateliers pour vous essayer à la peinture naturelle (végétale ou à la chaux)... Tout un programme, à la Maison de la Pinatelle à Chalinargues (Cantal) et dans bien d'autres lieux, pour vous aider à imaginer votre projet de construction ou de rénovation de votre habitat.

Renseignements : Maison de la Pinatelle - Tél. 04 71 20 03 52 ou [www.lamaisondelapinatelle.fr](http://www.lamaisondelapinatelle.fr)  
Siège cantalien du Parc des Volcans d'Auvergne - Tél. 04 71 20 22 10

Dans le cadre de la troisième édition de la Fête de la nature, le Parc des Volcans d'Auvergne propose les 16 et 17 mai 4 rendez-vous pour les amoureux de la nature. Venez nombreux découvrir ou redécouvrir la richesse naturelle de ces sites uniques :

● Réserve naturelle de Chastreix-Sancy (63) : découverte du Val de Courre (chamois, mouflons et oiseaux de montagne) le samedi 16 mai de 9h30 à 12h30 (rdv au parking de la station de ski du Mont-Dore)

● Réserve naturelle de la vallée de Chauffour (63) : à la découverte de la faune et de la flore, samedi 16 mai de 14h30 à 17h30 (rdv à la maison de la réserve)

● Narse d'Espinasse (63) : découverte avec la Ligue pour la protection des oiseaux d'Auvergne, dimanche 17 mai (2 rdv à 9h et à 17h, au parking du PR Chamina "Narse d'Espinasse" hameau de la Garandie à Aydat). Présentation à 15h à la mairie d'Aydat (salle de la Voute).

● Tourbière du Jolan (15) : animation découverte le dimanche 17 mai de 14h30 à 17h30 (rdv sur le chemin départemental 9 La Gazelle / Allanche en bordure de la tourbière)

● Lac Pavin (63) : voir article ci-dessous

Renseignements et inscriptions sur le site [www.fetedelanature.com](http://www.fetedelanature.com) ou en appelant le Parc des Volcans d'Auvergne au 04 73 65 64 00

## COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE LAC PAVIN

Un colloque sur le Lac Pavin et son fonctionnement, unique en Europe, est organisé par les universités Paris VII et Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand, du 14 au 16 mai à Besse et Super-Besse.

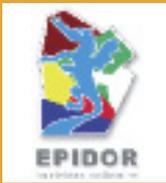
Dédiés à la communauté scientifique, les deux premiers jours permettront aux chercheurs français et étrangers de faire le point sur les connaissances acquises sur le lac (géologie, volcanologie, géochimie, biologie, risques...). Ouverte à tous, la journée du **samedi 16 mai** proposera de découvrir ce lac singulier tant par sa fragilité que par les activités qui s'y pratiquent (pêche, plongée, spéléologie au Creux de Soucy...). Rencontrez et échangez avec l'équipe du Parc qui sera présente sur stand à cette occasion.



## POUR UNE MEILLEURE GESTION DES EFFLUENTS FROMAGERS

Dans le cadre du contrat de rivière Haute-Dordogne, EPIDOR (Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne) lance un programme visant à encourager les producteurs fromagers à améliorer leur gestion des effluents fromagers, au-delà de la réglementation en vigueur, par le biais de financements.

Ce programme s'inscrit dans un objectif commun du Parc des Volcans d'Auvergne et d'EPIDOR, liés par une convention de partenariat depuis 2005, de mutualiser les efforts pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.



"Agee" en scène, lors des répétitions



## UNE OURSE POLAIRE À LA BANNE D'ORDANCHE

Non, les ours polaires n'ont pas encore migré dans le Parc des Volcans d'Auvergne qui présentait cependant cet hiver des conditions climatiques tout à fait appréciées par Agee ! Cette ourse polaire de 13 ans, 2 mètres 50 (debout) et 350 kg, a été choisie pour jouer dans le dernier film de Jacques Malaterre "Ao", qui met en scène la vie du dernier homme de néandertal et notamment sa rencontre et son combat avec un ours blanc. La société de production UGC - YM a vu en la Banne d'Ordanche un site idéal pour tourner en février cette séquence avec Agee, venue spécialement du Canada avec son dresseur Mark Dumas. Après le tournage d'une chasse aux bisons dans le Larzac et de plusieurs autres scènes en Ukraine, au Portugal, en Bulgarie..., le film devrait sortir dans les salles au moment des fêtes de fin d'année.

## POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

En sa qualité de gestionnaire désigné par l'Etat, le Parc des Volcans d'Auvergne met en place, en partenariat avec les Associations Départementales pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles du Cantal et du Puy-de-Dôme, des Mesures agro-environnementales territorialisées (MAET) sur 4 sites Natura 2000 : le massif cantalien et les tourbières du Nord Est cantalien, depuis 2008, les Monts Dore et les zones humides de Riom-Montagnes, depuis le printemps 2009.

Ces MAET ont pour but de préserver la richesse floristique et faunistique, de maintenir le pastoralisme en zone d'estives...

En contractualisant ces mesures sur la base du volontariat, les agriculteurs qui exploitent des



Saint-Projet de Salers, dans le massif du Cantal

parcelles sur ces sites reçoivent une compensation financière à l'hectare.

En contrepartie, ils s'engagent à mettre en œuvre des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement : limitation de la fertilisation minérale et organique sur les prairies, retard de fauche, modification de la conduite de pâturage etc.

Pour plus de renseignements, contacter le pôle développement durable rural :  
Maison du Parc à Montlosier : 04 73 65 64 00  
Siège cantalien du Parc à Murat : 04 71 20 22 10

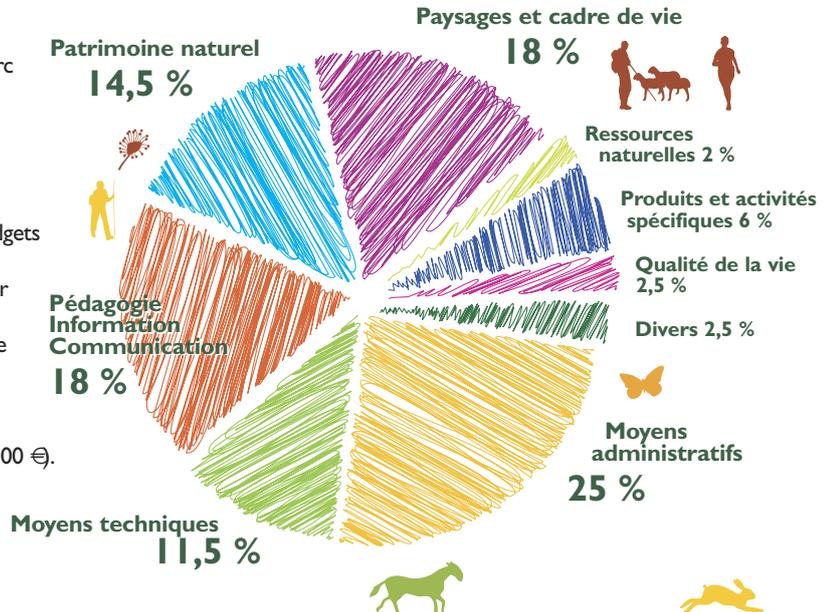
### Dépenses du budget principal

#### BUDGET 2009

C'est à l'unanimité que le comité syndical du Parc a voté le budget 2009, le 9 février dernier.

Il s'élève à 3 436 820 € et comprend le budget principal (2 991 870 € voir ci-contre) et les budgets annexes suivants :

- Réserve de Chaudefour (135 450 €),
- Réserve de la Godivelle (52 000 €),
- Réserve de Chastreix-Sancy (160 000 €),
- boutique du Parc (97 500 €).



## FORMATION À LA SÉCURITÉ EN BATTUE : UNE PREMIÈRE DANS LE PUY-DE-DÔME

Consciente de l'engouement croissant pour les activités de nature et observant une fréquentation accrue des espaces naturels, la Fédération de chasse du Puy-de-Dôme a organisé une formation à la sécurité en battue le 15 novembre 2008, en collaboration avec l'ONCFS et l'UNUCR.

Accueillis par la société de chasse de St-Genès-Champanelle et son président Hervé Brunel, les responsables de battue invités à cette journée pédagogique ont été mis en situation réelle sur le terrain, après avoir été sensibilisés sur les préconisations nécessaires au bon déroulement d'une chasse collective. Cette initiative devrait être appelée à se renouveler...



Ouverture de la séance de travail à St-Genès Champanelle, en présence de Roger Gardes, Président du Parc des Volcans d'Auvergne, Jean Pierre Vigier, Gilles Desquibes (administrateurs) et David Laffitte (directeur) de la FDC 63, Hervé Brunel, Président de la société de chasse de St-Genès Champanelle.

**D**epuis quelques mois, Murat abrite le siège cantalien du Parc des Volcans d'Auvergne. La communauté de communes avait besoin d'un lieu pour héberger son office de tourisme et elle a fait d'une pierre deux coups en proposant au Parc d'accueillir ses bureaux.

C'est ainsi que les agents, dont certains travaillaient à Aurillac, ont pris place à l'étage d'un bâtiment acheté et réhabilité par la communauté de communes et, de trois, l'effectif Muratais du Parc est passé à huit.

Dans un souci de mutualiser l'espace et les moyens, les deux structures disposent ainsi d'une seule vitrine, d'un accueil commun avec la perspective d'y développer des expositions temporaires et des animations.

Ce partenariat vient illustrer le fait que les préoccupations de la communauté de communes sont souvent en phase avec celles du Parc des Volcans d'Auvergne. Pour chacun d'eux, le développement durable est une ligne directrice.

D'emblée la valorisation des ressources locales s'est imposée dans les projets de développement du pays de Murat. C'est ainsi que de 2003 à 2008, une charte forestière a ouvert la voie. Il s'agissait de reconstituer les massifs de la Pinatelle et des monts du Cantal après la tempête tout en y prévoyant l'accueil du public. Le bois énergie s'est imposé et deux réseaux de chaleur ont vu le jour pour valoriser les déchets de bois.

Le premier en 2003 à Chalinargues et le second, à une plus vaste échelle, sur la commune de Murat quatre ans plus tard.

Une initiative qui débouche sur l'installation d'une scierie dans le parc d'activité intercommunal de Murat. La création d'une plate-forme de stockage et de séchage de plaquettes est également envisagée. D'autre part, à des fins pédagogiques la chaufferie de Murat a été équipée pour accueillir le public.

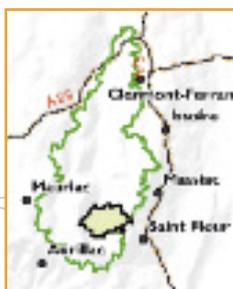
En phase avec le Pôle d'excellence rural, porté par le Parc, la communauté de communes s'est également préoccupée de la pierre volcanique. Une démarche qui conduit à la construction d'un atelier de taille de pierre à la suite de la réouverture d'une carrière. Dans tous ces exemples, la collectivité a donné l'impulsion et accompagné les initiatives privées.

## Marqué par le Parc

Le pays de Murat c'est aussi un patrimoine environnemental, dont deux sites classés Espaces naturels sensibles, largement présenté à la Maison de la Pinatelle. Outre ce lieu qui propose des animations pédagogiques marquées du sceau du Parc, le territoire du pays de Murat compte plusieurs bénéficiaires de cette marque : un producteur de pâtisserie (Serge Pantel) pour ses Cornets de Murat et ses croquants, deux Relais du Parc : chez Laurette situé dans Murat et la ferme-auberge de La Chapelle d'Alagnon.

Par ailleurs, dans le cadre de l'engagement du Parc dans la charte européenne du tourisme durable, la création d'une Société civile coopérative d'intérêt collectif (SCIC) est envisagée sur la Pinatelle autour de deux équipements structurants. Dans un but économique, elle mobiliserait des partenaires publics et privés, autour de la Maison de la Pinatelle et du Pôle équestre, sur la thématique des activités de pleine nature. Cette initiative prévoit de faire travailler en harmonie une quinzaine de prestataires par le biais d'une mutualisation des moyens. Il s'agit de faire cohabiter les activités équestres, la randonnée pédestre, le VTT, l'attelage de chiens de traîneau, la course d'orientation, le tourisme naturaliste...

La SCIC pourrait avoir pour objectif l'entretien des chemins, l'organisation de planning entre les divers usagers, la promotion et la commercialisation de l'offre.



Le Parc des Volcans d'Auvergne et le pays de Murat

*Expérimenter, réussir des choses pour ensuite les généraliser. C'est ainsi que **Bernard Delcros**, conseiller général du Cantal et premier vice-président du Parc des Volcans d'Auvergne, résume la démarche de la communauté de communes du Pays de Murat qu'il préside. Les partenariats public/privé en sont le moteur.*

CC pays de Murat



**1** Le pays de Murat compte, sur son territoire, deux des treize communes concernées par le **site du Puy Mary**. Au même titre que le Parc, Diènné et Lavignac sont ainsi impliqués dans un syndicat mixte qui met en œuvre l'opération Grand site. Il pourrait prochainement décrocher le label Grand site national et rejoindre ainsi le puy de Dôme qui a intégré cette liste l'an dernier.

**2** En 2007, dans le but d'apporter les 6 000 m<sup>3</sup> de déchets de bois nécessaires à la chaufferie de Murat, neuf scieurs du département se sont regroupés au sein de la société Auvergne bois énergie (ABE). À la tête de la Scierie Chalbos, **Jean-Claude Valette** est l'un d'eux. Basé sur place, il apporte 600 à 700 m<sup>3</sup> et surveille la qualité de ces déchets de bois qui auparavant finissaient en décharge. Forte de cette valorisation, son entreprise investit 1,5 million d'euros dans une nouvelle unité de transformation quatre fois plus grande, dans le parc d'activité intercommunal de Murat.



CC pays de Murat

**4** Le pays de Murat dispose de deux sites labellisés Espaces naturels sensibles sur la vingtaine que compte le département du Cantal. Il s'agit du lac du Pêcher et de la tourbière du plateau de Chastel-sur-Murat. Avec le conseil général, la collectivité a élaboré un plan de gestion et de valorisation. Cette démarche vise à favoriser l'accueil du public et la compréhension de ces milieux préservés. **Le plateau de Chastel-sur-Murat** fait également partie du site Natura 2000 des tourbières du Nord Est cantalien, site sur lequel sont mises en place des mesures agro-environnementales territorialisées depuis l'an dernier par le Parc (voir page 7).



# Les Relais de Murat : en phase avec le Parc



**8** Un bâtiment acheté et réhabilité par la communauté de communes accueille, depuis quelques mois, l'**Office de tourisme du pays de Murat et le siège cantalien du Parc des Volcans d'Auvergne**.

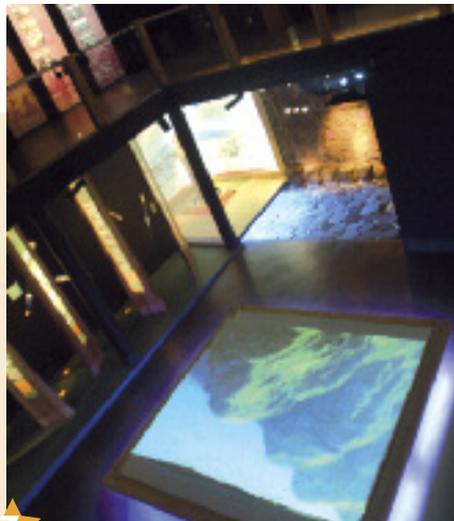


**5** Deux carrières, une série de box pour les chevaux, un bâtiment d'accueil, un parcours en terrain varié adapté à l'équitation montée ou attelée constituent le **Pôle équestre de la Pinatelle** qui a notamment accueilli plusieurs championnats de France de Technique de randonnée équestre de compétition.

**3** La table est dressée à la ferme auberge de La Chapelle-d'Alagnon. Cet établissement tenu par **Marie-Christine et Patrick Rigal**, propose de la viande bio, de race aubrac et salers, produite sur l'exploitation. L'adresse figure dans la liste des Relais du Parc avec la volonté de mettre l'accent sur les produits locaux. Ici, la cuisine est traditionnelle.



**6** La Sarl Gouze compte 11 salariés. Quatre sont spécialisés sur la taille de pierre qui constitue le cœur de métier de cette entreprise familiale. Sous l'impulsion du Parc et du Pôle d'excellence rurale visant à soutenir la filière pierre volcanique, la Sarl Gouze construit, en partenariat avec la communauté de communes, un atelier à Murat où elle ne disposait que d'un bureau. "Si nous n'avions pas été accompagnés, nous n'aurions pas monté un projet aussi gros. On aurait mis beaucoup plus de temps pour monter quelque chose de sérieux. On a eu moins peur d'investir", explique **Dominique Gouze**, l'un des trois frères.



**7** À Chalinarques, l'espace scénographique de la **Maison de la Pinatelle** labellisé "Etablissement partenaire du Parc", invite à la découverte de l'environnement et des paysages cantaliens.

**9** Le massif forestier de La Pinatelle offre un espace ouvert sur les activités de pleine nature.



Fal du Cantal



Pour contacter la communauté de communes du pays de Murat :  
4, rue Fg. Notre-Dame  
15300 Murat - Tél. 04 71 20 22 62  
contact@paysdemurat.fr  
www.paysdemurat.fr



## L'écohabitat, c'est quoi ?

Dans écohabitat, il y a « éco », pour écologique. C'est donc, avant tout, un habitat respectueux de l'environnement. En plus, il y fait bon vivre : il est à la fois sain et confortable.

Différentes astuces permettent de préserver l'environnement et la santé des habitants :

- Un choix malin d'emplacement
- L'utilisation de matériaux naturels et régionaux pour la construction
- Des énergies renouvelables

# L'écohabitat

Mes copains et moi, on connaît bien l'écohabitat, on connaît bien comment on construit une cabane super écolo.



## Les bons matériaux

Dans l'écohabitat, on choisit des matériaux de construction bons à la fois :

- pour les habitants : ils ne doivent pas causer d'allergies, d'asthme...
- pour l'environnement : ils sont à base d'éléments naturels renouvelables, comme le bois, la paille ou la laine de mouton, que l'on peut trouver près de chez nous, ou bien d'éléments recyclés comme le papier. En plus, ces matériaux sont de bons isolants : ils permettent de conserver la chaleur à l'intérieur et donc, de chauffer moins.

D'abord, on a réfléchi à l'emplacement et à l'orientation de la cabane, et on voulait qu'elle soit bien protégée du vent et du froid, mais fallait pas non plus oublier le soleil. On en a parlé à mes copains.

Autrefois, on réfléchissait à l'emplacement et à l'orientation de nos maisons, pour se protéger du vent et du froid, tout en profitant du soleil. On protégeait bien le côté Nord car c'est de là que vient le froid, par exemple en plantant des arbres.



Des maisons en paille ou en bois ? Mais alors, la fable des trois petits cochons...



Le grand méchant loup, il peut toujours souffler ! Aujourd'hui, les maisons en paille et en bois, c'est du solide !



et moi,  
 déjà ! On a imaginé  
 On va t'expliquer  
 ce qu'on a fait !



échi à l'endroit  
 comment la placer.  
 protégée du froid pour l'hiver,  
 avoir trop chaud l'été.  
 ton grand-père :



De grandes fenêtres côté Sud permettent  
 au soleil de réchauffer l'intérieur en hiver,  
 comme dans une serre, et à la lumière  
 d'entrer.

**Tout ça,  
 c'est le bioclimatisme !**



## Jeu concours

Complète les 2 jeux ci-dessous. Envoie les au Parc naturel régional  
 des Volcans d'Auvergne, avec une feuille précisant tes nom, prénom  
 et adresse, à Montlosier 63970 Aydat.

Tout participant ayant renvoyé les bonnes réponses, avant le 31 mai  
 2009, recevra :

- un livret Nature et Enfants sur l'Habitat rural
- une brochure sur « l'écohabitat »



### Les bons gestes de tous les jours

Le respect de l'environnement se fait aussi au quotidien. Découvre ces gestes simples  
 en coloriant les cases "geste" et "conséquence" de la même couleur que les dessins  
 correspondants.

DESSIN			
GESTE	Je ferme le robinet quand je me brosse les dents	J'éteins la lumière quand je sors d'une pièce	Je trie bien mes déchets
CONSEQUENCE	J'économise l'électricité	Mes déchets seront recyclés	J'économise l'eau

### Les énergies renouvelables

En t'aidant du schéma de la cabane, complète ce tableau avec les noms et dessins  
 manquants pour découvrir les énergies renouvelables (vent, courant de l'eau, bois,  
 soleil...).

SOURCE D'ENERGIE...				
TRANSFORMEE PAR...				
EN...	Poêle à bois			
	Chaleur pour le chauffage	Electricité	Chaleur	

# Deux gîtes deviennent Panda

Sur le territoire du Parc, deux nouveaux hébergements viennent d'être labellisés Gîte Panda. Ce label offre l'assurance d'un séjour en phase avec l'environnement.

Cette année, sur le territoire du Parc, deux hébergements touristiques viennent d'entrer dans la famille des gîtes Panda. Ce label décerné par le WWF (World wide fund for nature) qualifie des gîtes et chambres d'hôtes répondant à plusieurs critères environnementaux. Outre le fait qu'ils sont situés dans un milieu naturel de qualité<sup>(1)</sup>, ils disposent d'une malle pédagogique contenant l'équipement nécessaire à l'observation de la nature et des documents d'informations spécifiques. Ils doivent également monter un projet en faveur de la préservation de l'environnement...

En France, ils sont moins de 500 à disposer de ce label dont 24 dans le Parc des Volcans d'Auvergne. Il y a deux ans, Florence et Jean-François Delaigue ont entrepris les démarches pour faire intégrer à cette liste un de leurs gîtes, situé à 1 000 mètres d'altitude au lieu-dit Bessolles, sur la commune de Saint-Victor-la-Rivière (Puy-de-Dôme), où ils demeurent.

"On estimait qu'il avait tout pour devenir gîte Panda", expliquent-ils en soulignant que ce bâtiment a plus de 200 ans, qu'il est typiquement auvergnat et construit avec des matériaux du pays. "Ce label est l'occasion de faire connaître l'existence de notre gîte à une autre clientèle", remarquent-ils. Cet héber-



Photo : F. Pigot

Florence et Jean-François Delaigue

gement, situé à 4 km du lac Chambon, bénéficie de deux saisons. Sa proximité de Super Besse (un quart d'heure et moins de 15 km) lui vaut d'être gîte de neige.

En fait, c'est en 2002 que cette petite bâtisse est devenue gîte. Micro-gîte, plus précisément, avec une capacité de seulement trois personnes puisque sa surface habitable n'est que de 50 m<sup>2</sup> pour deux étages.

Outre ce bâtiment, les propriétaires mettent à disposition des touristes, un jardin de plantes aromatiques. À l'occasion, ils leur proposent



Denis Monteil et Philippe Soundrom

également de venir à leur table pour un dîner ou un goûter à base de crêpes et de lait de la ferme. À Bessolles, les résidents peuvent aussi découvrir la traite des vaches ou les vues sur le château de Murol et le massif du Sancy.

## Agriculteurs et hébergeurs touristiques

Florence Delaigue est secrétaire de mairie et son mari agriculteur sur une exploitation familiale. Il est producteur de lait AOC (pour la fabrication de cantal, saint-nectaire et fourme d'Ambert) avec un cheptel d'une cinquantaine de vaches montbéliardes et abondances.

Une autre nouveauté du catalogue Panda est perchée à La Seppe, à 1 250 mètres d'altitude, au cœur d'une estive d'une soixantaine d'hectares située sur les hauteurs de Collandres (Cantal).

C'est le fruit de la restauration d'un ancien buron datant de 1870. 130 000 euros y ont été investis pour redonner vie à un patrimoine trop souvent abandonné aux tôles et à la ruine. Une perspective inconcevable pour Denis Monteil qui garde les images de son grand-père travaillant dans ce buron. Une salle à manger avec coin cuisine, un salon bien équipé, deux salles de bains avec WC et trois chambres ont pris place dans cet ancien bâtiment agricole où était autrefois fabriqué du fromage.

Cette réalisation est l'œuvre de Denis Monteil et de Philippe Soundrom. Tous deux sont agriculteurs bio installés en Gaec sur la commune du Monteil (Cantal) où ils élèvent, sur 150 hectares, une centaine de vaches allaitantes de race limousine pour produire des veaux de lait. Pour eux, ce gîte sert à montrer qu'il existe une alternative à l'agriculture conventionnelle. Leur pratique de la production biologique et de la transhumance sont là pour illustrer leurs propos.

Photo : F. Pigot

Une piste de montagne est nécessaire pour accéder à ce gîte ce qui fait que sa location n'est envisageable que du mois d'avril jusqu'à la fin octobre, lorsque les bovins de l'exploitation viennent brouter cet océan de verdure qui s'offre aux yeux des visiteurs.

En 2007, année de son ouverture, ce havre de paix - haut de gamme et équipé pour accueillir jusqu'à six personnes - a reçu le prix Coup de cœur du gîte de l'année organisé par l'antenne cantalienne des Gîtes de France.

(1) Ces établissements doivent se situer dans une réserve naturelle, un parc naturel régional ou national.

## Un sacerdoce environnemental

En s'impliquant dans la démarche Panda, les propriétaires s'engagent au quotidien en faveur de la préservation et de la valorisation de l'environnement.

Avec l'accompagnement du Parc, ils doivent notamment mettre en œuvre un projet personnel en faveur de la préservation de l'environnement. Ce projet peut concerner l'intérieur du bâtiment (rénovation en haute qualité environnementale, gestion de l'eau et de l'énergie, emploi de produits et matériaux naturels...) ou l'extérieur (biodiversité, accueil de la faune, maintien ou création d'habitats spécifiques, culture biologique...).

Dans le Parc, on trouve ainsi des propriétaires qui ont créé un jardin bio-dynamique, un verger conservatoire, rénové leur gîte avec des matériaux locaux et écologiques, etc.



Edition du Parc  
naturel régional des  
Volcans d'Auvergne

Château de Montlosier - 63970 Aydat  
04 73 65 64 00 - 04 73 65 66 78  
[www.parc-volcans-auvergne.com](http://www.parc-volcans-auvergne.com)

Directrice de publication : Isabelle Blanc  
Coordination : Thomas Ganlut, PNRVA  
Rédaction : L'équipe du Parc et Frédéric Pigot, Peyre-Arse Presse - 15240 Antignac  
Photos : PNRVA et Frédéric Pigot, PAP  
Illustrations de couverture et des pages 2, 3, 4 et 5 : Dom Jouenne  
Conception/illustration des pages 10 et 11 : CPIE Clermont Dômes/Sébastien Faye  
Cartographie : SIG PNRVA / OR  
Conception, réalisation :  
Vice Versa - 04 73 90 94 05  
Impression : Fabrègue Imprimeur (87)  
Tirage : 42 000 exemplaires

Pour s'abonner à la lettre électronique du Parc, envoyer un mail à [lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com](mailto:lettre@parcnaturel-volcansauvergne.com) en précisant en objet "inscription" et en notant le nom de votre commune de résidence.